

# UNE AGGLO SANS PESTICIDES !

Depuis le 1er janvier, la loi impose aux collectivités de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour entretenir l'espace public. Quelles en seront les conséquences pour notre cadre de vie au quotidien ? Réponse le 15 mai prochain...



Un programme écologique pour les espaces verts du XXIe siècle : ici, un exemple de projet d'aménagement paysager du haut du boulevard d'Écancourt à Jouy-le-Moutier.

En juin 2016, la mission Développement durable et biodiversité de l'agglomération lançait un audit auprès d'un bureau d'étude, spécialisé en écologie urbaine, paysage et aménagement durable, afin d'optimiser l'entretien de ses espaces publics sans faire appel aux produits phytosanitaires. Tous les espaces verts, promenades, forêts, et voiries gérés par la Communauté d'agglomération sont concernés. Les résultats de cet

audit, et le programme d'actions qui en découle, seront présentés le lundi 15 mai prochain dans le cadre d'une **réunion publique** à laquelle tous les cergyponsains sont invités (places limitées).

## PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

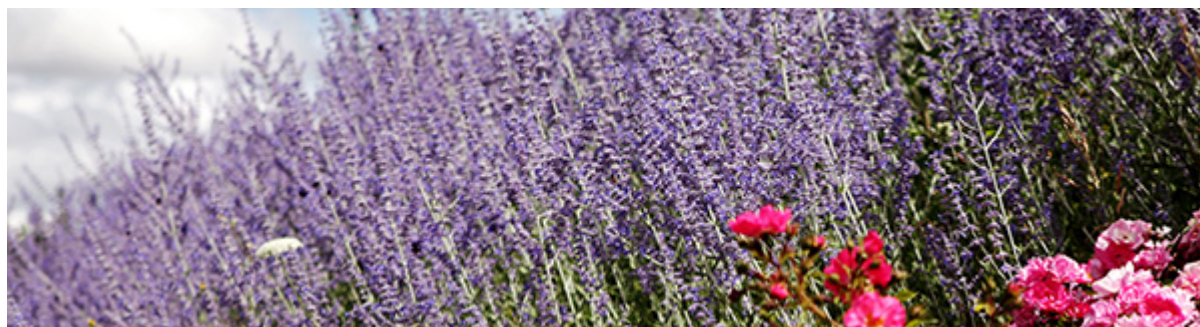
Quels sont les enjeux sanitaires et environnementaux de l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires ? Pourquoi l'espace public doit-il évoluer pour répondre à ces enjeux ? Comment peut-on faire de la nature en ville un allier au quotidien ? Quelles sont les conséquences pour nos paysages urbains et leur biodiversité ? Telles sont les questions auxquelles devrait répondre Marine Linglart, docteur en ethno écologie et directrice de la SCOP Urbaneco, chargée de réaliser cette étude.

## L'AGGLO EN PRÉCURSEUR

Dès 2008, la Communauté d'agglomération mettait en œuvre une gestion différenciée de ses 533 hectares d'espaces verts, basée sur l'emploi de produits biologiques, le développement du fauchage tardif et du pâturage urbain, l'introduction de plantes vivaces et de paillage dans les massifs fleuris. Mais, aujourd'hui, comme le souligne Gérard Rutault, Vice-président en charge de la nature, du paysage et de la biodiversité, « *nous devons aller plus loin et habituer les Cergyponsains à de nouvelles formes de paysages urbains plus champêtres, toujours plus respectueux de la biodiversité et de la santé de nos enfants* ».

## HERBES FOLLES

En participant à cette réunion publique, vous comprendrez enfin pourquoi plus d'herbes folles poussent aujourd'hui dans nos espaces publics. Et vous viendrez aussi chercher de l'inspiration pour entretenir sans pesticides votre propre jardin. Car dès janvier 2019, la législation en vigueur sera étendue à tous les propriétaires d'habitat individuel.



LA RÉUNION DU 15 MAI

## "Zéro phyto : un nouveau visage pour l'espace public" 18h - 20h, Hôtel d'agglomération - Salle Hubert Renaud Place des Arts - Cergy-Pontoise

### Programme

Introduction Gérard Rutault, Vice-président de la Communauté d'agglomération chargé de la nature, du paysage et de la biodiversité - 5 min

Présentation Marine Linglart, directrice de la SCOP Urbaneco - 1h15

- Les enjeux
- L'état des lieux des actions mises en œuvre par la Communauté d'agglomération
- Les objectifs et solutions pour une gestion écologique des espaces verts, vers des projets conçus différemment
- Les nouvelles conceptions et nouvelles perceptions des espaces publics « en image » : schémas avant/après
- Quelles perspectives pour les jardins "privés" (jardins familiaux, pavillonnaires, de résidences, d'entreprises...)?

Parole au CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) - 10 min

- Les actions de sensibilisation, les visites et les conseils à destination du grand public

Echange avec la salle - 30 min

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les produits phytosanitaires font partie de la famille des pesticides. Majoritairement issus de l'industrie chimique, ils sont destinés aux soins des plantes ou à la destruction de plantes indésirables. Dangereux pour notre santé et l'environnement, ils peuvent contaminer les nappes phréatiques et les cours d'eau.

## VERT COMMENT ?



#### Répartition des 533 hectares d'espaces verts gérés par l'agglomération

57 % Bois et bosquets

16 % Pelouses

15 % Prairies

4 % Espaces minéraux

2% Massifs arbustifs

6 % Autres

---